

“ des Renards, et a toujours été prêts d'exposer sa vie pour le bien du “ service.”<sup>1</sup>

La Jonquière à son tour louange Paul Marin. Il dit que c'est l'officier le plus expérimenté pour maintenir les Sioux dans les intérêts des Français, étant aimé et respecté de ces sauvages.

En 1743, Marin père devait passer en France pour régler des affaires de famille; il avait eu cette permission pour 1736, mais comme il avait toujours été occupé dans l'ouest auprès des sauvages, il n'a pu en profiter.<sup>2</sup>

En janvier 1745, Paul va se joindre avec les cent vingt canadiens et les quatre cents sauvages qu'il commande, à Falaise de Gannes, aux environs de Port Royal;<sup>3</sup> le détachement était bien équipé et ce monde devait se rendre sur les neiges. Marin y est alors qualifié: lieutenant.<sup>4</sup> M. du Chambon lui envoya alors l'ordre d'aller se poster aux Mines. En route il est attaqué par un corsaire; il soutient l'attaque cependant, et au moment de faire l'abordage un autre corsaire vient secourir le premier et Marin dut abandonner le parti et se jeter à la côte. Cette rencontre lui ayant fait perdre plusieurs jours il arriva devant Louisbourg trop tard, car la place venait de se rendre.<sup>5</sup>

Le 19 août, il repartait à Québec. Le 29 novembre suivant il marche sur Sarasteau, poste Anglais à environ quinze lieues du fort St-Frédéric, ayant sous lui, à peu près 400 Français volontaires et 200 sauvages domiciliés.<sup>6</sup> A son arrivée il trouva le fort abandonné, ce que voyant, il ravage les alentours et fait une centaine de prisonniers. Le chevalier Benoît lui sert d'aide-major. La troupe revint à Montréal le 9 décembre suivant.

Dans le projet de promotions du mois d'octobre, 1748, le marquis de Beauharnais rapporte que le capitaine Marin est bon officier, et s'est distingué dans plusieurs partis de guerre.

Après la mort de leur père, Mm de la Vérendrye, réclamèrent l'honneur de poursuivre son entreprise, mais Bigot les frustra de leurs espérances; il forma une société dont il fit partie et qui était composée du gouverneur de la Jonquière, de Bréard, contrôleur de la marine, et de deux officiers: LeGardeur de Saint-Pierre et La Malue de Marin. St-Pierre et Marin, le premier plein de bravoure et fort aimé des sauvages, le second décrié par sa cruauté, mais redouté de tous ces peuples,

<sup>1</sup> Canada, Corr. Gen., Vol. 75, p. 273.

<sup>2</sup> Jan. Corr. Gen., Vol. 75, p. 326.

<sup>3</sup> Envoyé par le gouverneur. (B. Sulte, Hist. des Can.-Fr., Vol. 7.)

<sup>4</sup> Doc. relat. à la N.-F., Vol. III, p. 217.

<sup>5</sup> Du Chambon au ministre, Rochefort, 2 sept. 1745.

<sup>6</sup> Hocquart au ministre, Québec, 30 nov. 1745.